

Investisseurs institutionnels et conformisme de la stratégie financière



Carole Monaco

Assistante de recherche
Service Management Financier
et Gouvernance d'Entreprise
Faculté Warocqué d'Economie
et de Gestion (Université de Mons)
carole.monaco@umons.ac.be



Alain Finet

Professeur
Service Management Financier et
Gouvernance d'Entreprise
Faculté Warocqué d'Economie
et de Gestion (Université de Mons)
alain.finet@umons.ac.be

Cet article se focalise sur la notion d'activisme des investisseurs institutionnels. Dans un premier temps, pour la revue de la littérature, nous nous sommes concentrés sur les travaux menés par Aglietta (2004). Celui-ci définit deux types d'investisseurs, d'une part, en fonction de leur horizon temporel de placement et, d'autre part, en fonction de leur influence sur le mode de gestion des entreprises. Nous avons donc différencié deux types d'investisseurs : les investisseurs institutionnels de court terme et ceux de long terme, leur mode d'incidence sur les firmes contrôlées étant contingent à l'horizon temporel de leur placement. Dans un second temps, nous avons analysé l'influence d'un investisseur institutionnel spécifique, Colony Capital sur la gouvernance d'entreprise ainsi que sur les performances financières de deux groupes d'origine française, Carrefour et Accor. De la sorte, nous avons évalué le niveau d'activisme de Colony Capital et déterminé les raisons des différents changements opérés au sein de ces entreprises depuis l'arrivée de Colony Capital. De cette manière, nous avons pu mettre en évidence une certaine uniformité dans la manière avec laquelle se positionne Colony Capital et influe sur la gestion de ces deux groupes.

Mots clefs : Investisseurs institutionnels, Activisme Institutionnel, Gouvernance d'Entreprise, Conseil d'Administration.